

## Les bénévoles de Mantrailing France à l'EHPAD

Le binôme maître-chien doit suivre une trace olfactive.



Sans se tromper, Haround vient de retrouver la personne cachée. Photo Pascale NEGRI Sans se tromper, Haround vient de retrouver la personne cachée. Photo Pascale NEGRI

Faire équipe avec son chien, travailler en toute complicité avec lui, tel est le premier souhait des pratiquants du mantrailing. Cette activité, venue des États-Unis, encore peu pratiquée en France, permet au binôme formé par le chien et son maître, de suivre une trace olfactive individuelle dans un terrain fortement contaminé (saturé d'odeurs). Un chien, bien entraîné (un entraînement dure environ 3 ans), peut suivre des traces après plusieurs heures. C'est pourquoi, le mantrailing peut être utilisé par exemple dans la recherche de personnes disparues.

### I Tous les exercices validés

Vendredi 12 août, Robert Vuittenez, Christelle et Hervé Vuillet, et Anne-Lise Pyanet, tous bénévoles d'une des rares associations de mantrailing françaises (association basée à Bas du Bois, commune de Supt), sont venus à l'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes dépendantes) afin de faire des exercices en situation. « Nos chiens doivent faire face à toute problématique... Ici, nous avons un bâtiment complexe avec de nombreux couloirs, étages et recoins... C'est un terrain compliqué mais très enrichissant. » De fait, des personnes volontaires, résidents ou personnels, ont été cachées dans des endroits variés. Les exercices ont tous été validés par le binôme maître-chien. Il faut noter que cette activité peut être pratiquée par des chiens de toute race, de toute taille et de tous âges.

Association Mantrailing France, 3 Bas du bois 39 300 Supt.  
Contact : 06.07.91.12.92.